BORDEAUX
MÉTROPOLE

Rappel des conditions de participation à l'enquête publique
Projet d'abrogation/modification des plans d'alignement approuvés
de 8 rues du secteur Saget/Paludate à Bordeaux

❖ Consultation du dossier et contribution au registre d'enquête

Le dossier sera déposé pendant 17 jours consécutifs à la Cité municipale, du 30 juin au 16 juillet 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture des services municipaux.
Il sera consultable sur **rendez-vous préalable pris :**

- sur le site internet https://inscription.bordeaux-metropole.fr/abrogation-de-plans-dalignement-secteurs-saget-et-paludate-oin-bordeaux-euratlantique
- ou par téléphone au 05 33 89 36 25

L'accueil du public s'effectuera dans des conditions de nature à garantir la sécurité sanitaire et le respect des mesures barrière. Les personnes accueillies devront obligatoirement **porter un masque et utiliser leur propre stylo** pour porter leurs contributions au registre d'enquête.

❖ Permanences du commissaire enquêteur

Les permanences du commissaire enquêteur s'organiseront sur **rendez-vous préalable** pris :

- sur le site internet https://inscription.bordeaux-metropole.fr/abrogation-de-plans-dalignement-secteurs-saget-et-paludate-oin-bordeaux-euratlantique
- ou par téléphone au 05 33 89 36 25 (aux jours et heures habituels d'ouverture des services municipaux)

Les personnes accueillies devront obligatoirement **porter un masque, utiliser leur propre stylo et respecter une distanciation physique** avec le commissaire enquêteur.